

Tarifs & Adhésion

Adhésion annuelle aux activités Sports Vacances valable un an à compter de la date d'inscription.

Enfant de Saint-Lô Agglo : 10,20€

Enfant hors Saint-Lô Agglo : 20,40€



Réductions possibles avec la carte KioskAgglo

Modes de paiement :

- Espèces
- Chèque à l'ordre du Trésor Public

Où prendre son adhésion annuelle ?

- Pôle Enfance Jeunesse et Sports (Saint-Lô)

Accès aux activités

Inscriptions obligatoires sur saint-lo-agglo.fr

ou à la direction des sports au 02 14 16 30 00 à partir du :

- 22 juin pour les 2 premières semaines de juillet
- 6 juillet pour les 2 dernières semaines de juillet
- 20 juillet pour les 2 premières semaines d'août
- 3 août pour les 2 dernières semaines d'août

Pour accéder aux animations :

Les enfants doivent être à jour de leur cotisation annuelle. Cette adhésion est vérifiée lors de chaque pointage aux activités sur présentation de la carte Cité +. Si l'enfant ne possède pas cette carte Cité +, elle lui sera délivrée lors de sa demande d'adhésion annuelle au Pôle Enfance Jeunesse et Sports.

Mets
tes baskets !



Les structures Sports Vacances



SPORTS
VACANCES

Mets
tes baskets !

Pôle Enfance Jeunesse et Sports

59 rue du Maréchal Leclerc - 50000 SAINT-LÔ

sports@saint-lo-agglo.fr

Tél : 02 14 16 30 00



saint-lo-agglo.fr



Conception graphique Studio BRUNT • 02 33 57 93 14 | HandiPrint • 02 33 88 52 52
Crédit photos iStock Freepik | Ne pas jeter sur la voie publique



SAINT-LÔ

6|18 ans

Mets tes baskets !



SPORTS
VACANCES

Été 2020



SPORTS VACANCES

- 1 GYMNASTIQUE
- 2 FITNESS/RENFORCEMENT MUSCULAIRE
- 3 ATHLÉTISME
- 4 COURSE D'ORIENTATION
- 5 VTT
- 6 KAYAK *
- 7 TIR À L'ARC
- 8 BADMINTON
- 9 TENNIS
- 10 TENNIS DE TABLE
- 11 GOLF

Vacances	Horaires	Lieux	Âges	Conditions
Juillet	10h - 12h	Centre sportif Julien Le Bas, salle Christian Chaudet (ex Bois Ardent)	6/18 ans	► Limité à 9 enfants
Juillet	14h - 16h	Salle B. Trelluyer (complexe sportif Saint-Ghislain)	10/18 ans	► Limité à 9 enfants
Août <i>sauf semaine 35</i>	14h - 16h	Stade J. Berthélem	6/18 ans	► Limité à 9 enfants
Août <i>sauf semaine 35</i>	10h - 12h	Chalet du vallon de la Dollée : <i>lundi</i> Mairie d'Agneaux : <i>mardi - jeudi</i> Parking Centre aquatique : <i>mercredi - vendredi</i>	6/18 ans	► Limité à 9 enfants
Juillet - Août	10h - 12h (10-12 ans) 14h - 16h (13-18 ans)	Base de la Vaucelle	10/18 ans	► Limité à 8 enfants
Juillet - Août	10h - 12h 14h - 16h	Base de la Vaucelle	10/18 ans	► Limité à 9 enfants
Juillet - Août	10h - 11h30 14h - 15h30	Gymnase Saint-Ghislain	6/18 ans	► Limité à 9 enfants
Juillet - Août	10h - 12h 14h - 16h	Gymnase communautaire (complexe sportif Saint-Ghislain)	6/18 ans	► Limité à 14 enfants
Juillet - Août	10h - 12h 14h - 16h	Centre tennistique Saint-Ghislain	6/18 ans	► Limité à 8 enfants
Juillet - Août	10h - 12h 14h - 16h	Gymnase communautaire (complexe sportif Saint-Ghislain)	6/18 ans	► Limité à 9 enfants
24 au 28 août	10h - 12h 14h - 16h	Golf compact Saint-Lô	6/18 ans	► Limité à 6 enfants

* Brevet de natation de 50 m - Prévoir change

VACANCES D'ÉTÉ
du 6 juillet au 28 août 2020
Du lundi au vendredi, sauf jours fériés.

- Mesures sanitaires -

Activités limitées en nombre d'enfants • Distanciation physique : 10m pour la pratique du vélo, 4m2 entre chaque participant pour les autres activités • Lavage de mains avant et après l'activité • Équipements individualisés priorisés • Collations et hydratation gérées individuellement • Échange ou partage d'effets personnels proscrit, matériel commun nettoyé et désinfecté avant et après chaque utilisation • Port du masque en fonction des situations

- Il est demandé aux parents de respecter les horaires de début et de fin d'activité ainsi que de vérifier la bonne prise en charge des enfants lors de leur dépose.
- Les activités de plein air peuvent être annulées en fonction des conditions climatiques.
- Une tenue sportive, notamment le port de chaussures de sport, est exigée.